



Paris le 10 juillet 2020

M. le Président,

Ce CTL s'inscrit dans un contexte de crise économique, sociale et démocratique sans précédent qui fait peser de nouvelles menaces sur le monde du travail et sur les droits de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Le Président Macron a annoncé dans la presse régionale une reprise de la réforme des retraites et laisse présager une remise en cause des 35h. De plus, son nouveau gouvernement nous fait craindre le pire pour le plus grand nombre.

Parallèlement, le gouvernement attaque frontalement les droits des agentes et agents de la fonction publique en réduisant le nombre d'ASA pour garde d'enfants malades à 3 jours par an (contre 6 à 12 actuellement dans le cas notamment des familles monoparentales) sous prétexte d'alignement avec le secteur privé. Et avec cette décision, les femmes seront encore les plus lésées puisque ce sont elles qui majoritairement gardent les enfants ; puisque 85% des parents en famille monoparentale sont des femmes.

Alors que l'on sort progressivement d'une période de pandémie, on voit quelles sont les priorités du gouvernement : réduire les droits y compris lorsqu'il s'agit de droits en lien avec la santé. Volonté parfaitement assumée par Olivier Dussopt lors du CCFP de pseudo bilan de la crise Covid-19 dans la fonction publique du 25 juin. Selon lui, puisque certains droits sont améliorés, il est normal que d'autres régressent. Conception particulièrement choquante et provocatrice. Certes, les droits ouverts aux agent-es en cas de décès d'un enfant augmentent légèrement. Toutefois de tels dispositifs permettant de faire face à des situations d'une exceptionnelle gravité ne sauraient légitimer les attaques régressives sur des droits qui restent plus couramment et massivement utilisés par les agent-es.

Et ce n'est pas la nomination de l'ex-directrice de la prospective et du suivi des politiques publiques d'AXA à la tête du nouveau ministère « de la transformation et de la fonction publique » qui va nous rassurer sur les volontés du gouvernement concernant les fonctionnaires, la fonction publique et plus globalement les services publics!

Les conditions d'attribution de la prime Covid-19 présentée comme la récompense des efforts consentis pendant cette crise sanitaire doivent nous être présentées à ce CTL. Présentation bien trop tardive puisque les bénéficiaires ont déjà été choisis et les payes de juillet déjà prêtes. Solidaires Finances Publiques dénonce une fois encore le principe de sélectivité de cette prime et l'opacité qui entoure son attribution. Elle

aura pour conséquence une mise en concurrence des collègues et de fait une détérioration du collectif de travail, préfigurant les conflits qui ne manqueront pas d'éclater avec la future rémunération au mérite. Solidaires Finances Publiques rappelle son attachement à défendre une augmentation indiciaire pour l'ensemble des fonctionnaires.

Sur le contrôle fiscal, le maire de Tourcoing se targue d'un chiffre record de 12 milliards de recettes pour l'année 2019. Solidaires Finances Publiques voit dans ce chiffre la confirmation de l'ampleur croissante d'une fraude fiscale que nous nous employons à dénoncer depuis toujours. Ces chiffres ne restent cependant que la partie émergée de l'iceberg (pour rappel cette fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards d'€ / an). La lutte contre la fraude fiscale mériterait par conséquent d'être combattue par le déploiement de réels moyens humains, budgétaires et juridiques : des orientations à l'opposé des choix actuels (suppressions de postes, recours exclusif au datamining, réduction des interventions sur place, loi Essoc...)

Au cours du précédent CTL Solidaires Finances Publiques a fermement indiqué ne pas tirer de la crise sanitaire les mêmes conclusions ni les mêmes enseignements que la Direction Générale... A la suite du GT national sur le NRP et la démétropolisation du 26 juin 2020, nous confirmons cette impression. Nous redoutons que les dispositifs mis en place durant l'épidémie ne servent à l'avenir de laboratoires aux projets de destruction de notre réseau, de nos implantations, de notre service public et la Direction Générale nous donne raison au vu des annonces faites.

En effet, cette dernière est déjà revenue à ses funestes projets : NRP, Démétropolisation, abandon des encaissements en numéraire, privatisation de la mission avec un transfert aux buralistes, transfert de certaines missions du cadastre à l'IGN et annonce de 5000 nouvelles suppressions d'emplois d'ici 2022 dans le journal Le Figaro le 6 juillet dernier.

Le Directeur Général Adjoint a certes annoncé revoir à la baisse le nombre de Trésoreries qui doivent fermer au 31/12/2020 (33 au total dans toute la France), mais c'est pour mieux accélérer ensuite.

La DG annonce l'équipement de 40 % des agent.es en ordinateurs portables d'ici la fin de l'année et une montée en puissance en 2021. Une transformation extrêmement rapide de l'organisation du travail et des espaces de travail est à craindre, vues par le seul prisme du gain de surface bâtementaire (casse du réseau de la DGFIP, vente de sites, développement du flex-working et du co-working, clean desk,...).

Sur Paris, le DGA a confirmé que la démétropolisation aurait lieu et que cela répondait à une demande des agentes et des agents oubliant ainsi le nombre de renoncement au concours des cadres B lorsqu'ils ont été affectés en région alors qu'ils demandaient la région Île de France. .. Le but affichée de « revitaliser » les territoires est une communication qui ne tient pas la route. D'abord présentée comme un départ de missions, la démétropolisation se traduira bien par des départs d'agentes et d'agents, et impliquera des fermetures de sites après concentration des services. Vous l'aurez compris, M.le Président nous sommes toujours farouchement opposés à la destruction de notre service public de proximité. Et ne nous dites plus que vous ne

savez pas car la délocalisation a belle et bien commencé. En effet, lors du Groupe de travail national sur l'actualité du Service Public local le 6 juillet, la Direction générale a annoncé la délocalisation du Centre de Services Bancaires (CSB) situé à Versailles, département que vous connaissez bien, en septembre 2021 à Mâcon ou Angoulême. Donc une fois encore M. le Directeur Régional, est-ce que la Direction Générale vous a enfin débâillonné ? Quand allons-nous savoir ?

### **Concernant les points à l'ordre du jour de ce CTL :**

#### - Fusions des secteurs d'assiette des 1<sup>er</sup>-2<sup>ème</sup> arrondissements et des secteurs d'assiette du 8<sup>ème</sup> arrondissement :

Vos documents sont vides de tout contenu relatif à l'organisation et à la réalité du travail dans les services concernés.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'indigence des documents fournis démontre une nouvelle fois que ces fusions n'ont pour seul objectif que de concentrer les services pour pallier les suppressions d'emplois et qu'elles n'améliorent ni les conditions de travail ni la qualité du service public.

Depuis votre arrivée à la DRFIP Paris, nous vous demandons de dresser un bilan professionnel et social des différentes fusions qui ont été opérées à la DRFIP avant d'en entreprendre de nouvelles. Nous réitérons cette demande que vous nous avez toujours refusée à ce jour.

#### - Modification des horaires d'ouverture des CDFiP :

Vous nous annoncez par ce document la fermeture des accueils au public les mardis après-midi.

Vous présentez cette modification comme une démarche d'amélioration de l'accueil des usagers, et comme une réponse aux demandes des agent.es et du public.

Solidaires Finances Publiques est doublement en désaccord avec cette analyse, qui est profondément indécent.

La demande des collègues est d'avoir les moyens d'exécuter leurs missions, et cela passe par des effectifs et des locaux d'accueils dignes de ce nom. Réduire les plages d'accueil n'améliore en rien les conditions d'accueil au public sur les plages restantes, cela permet simplement de gérer le travail supplémentaire provoqué par l'APRDV, par le PAS, etc.

Quant aux usagers, le mécontentement actuel du public ne pouvant être reçu sur certains sites est en décalage total avec vos assertions.

Solidaires Finances Publiques n'est pas opposé à l'existence de services en ligne à condition qu'ils complètent l'offre de service public et ne servent pas au contraire à se substituer à l'accueil physique de proximité. Or, c'est une logique du tout dématérialisé que la DGFIP veut imposer, peu à peu, et cette nouvelle fermeture d'un après-midi en est un prémisses.

La réduction du temps d'accueil du public couplé à un accueil s'orientant uniquement vers des rendez-vous va fermer notre service public à une partie de la population,

souvent la plus précaire, et Solidaires Finances Publiques y est farouchement opposé. L'ancien défenseur des droits ne dit pas autre chose dans son dernier rapport : « *Si une seule personne devait être privée de ses droits du fait de la dématérialisation d'un service public, ce serait un échec pour notre démocratie et pour l'État de droit* »(...)

(...)« *Le défenseur des droits recommande de toujours conserver plusieurs modalités d'accès aux services publics. Aucune démarche administrative ne doit être accessible uniquement par voie dématérialisée.* »

Pour Solidaires Finances Publiques, les véritables pistes d'amélioration de l'accueil est le maillage territorial le plus fin possible pour cultiver la proximité de l'utilisateur et du service public, un recrutement à la hauteur des enjeux de nos missions, des locaux adaptés à la réception du public dans des conditions dignes. Soit tout le contraire des orientations nationales et locales à la DGFIP.

### - Budget 2019 et orientations budgétaires 2020

Ce point a été reporté à ce CTL. Nous vous rappelons les questions indiqués dans notre précédente liminaire.

Ce point est important car il est révélateur des priorités de la direction.

À la lecture de vos documents et tableaux nous savons ce qui a été fait mais nous ne connaissons pas les raisons de ces choix :

- Quelle stratégie, par exemple, en matière immobilière de la DRFIP ?

- En tant qu'État propriétaire, pouvez-vous nous assurer que nous garderons l'intégralité de notre parc immobilier et jusqu'à quand ? Cette question a une importance particulière au vu des échanges au dernier GT national.

- Et quelle stratégie développez-vous pour l'entretien et l'amélioration du parc (isolation, gestion fortes chaleurs, énergie éco-responsable...) ?

Concernant les documents à notre disposition, nous regrettons de ne pas y trouver des tableaux comparatifs avec les budgets 2018 et 2017, nous permettant ainsi de voir l'évolution budgétaire de la DRFIP 75.

De plus, quelle analyse faites-vous de l'abondement du budget DRFIP par une partie du budget CHSCT ? Avec la possible disparition du budget du CHSCT avec la mise en place du CSA, quelle orientation du budget voyez-vous pour les prochaines années?

Lors de l'examen de ce point tout comme les autres points à l'ordre du jour, les élus de Solidaires Finances Publiques auront de nombreuses questions à vous poser.